

Un OUI pour la population, mais aussi pour les institutions jurassiennes !

Lors d'une conférence de presse menée par la secrétaire générale du parti Sandra Hauser, le président de groupe parlementaire François Monin ainsi que le conseiller aux États Charles Juillard, la présidence du Centre Jura a souhaité s'engager de façon plus officielle en faveur du OUI à l'initiative pour un frein aux coûts de la santé, initiative portée par le Centre Suisse.

Pour le Centre Jura, l'importance d'accepter cette initiative est essentielle pour un canton comme le nôtre. La mise en place d'un frein aux coûts éviterait de péjorer les finances cantonales. A titre d'exemple, depuis 2020, la réduction des primes de caisse maladie coûte à la République et Canton du Jura plus de 25 millions par année. L'acceptation hypothétique de l'initiative du PS ferait même augmenter d'un coup de 14 à 18 millions les charges supplémentaires pour le canton du Jura, selon les chiffres projetés. Il y a ainsi un intérêt prépondérant à accepter cette initiative, qui vise à stopper l'augmentation des coûts de la santé. Economiser 6 milliards de francs par an, et ce sans perte de qualité des soins, permettrait aujourd'hui déjà de réduire ces coûts.

L'Etat jurassien fait face à des charges indépendantes qui grèvent le budget et donc le peu de marges de manœuvre restant au niveau des finances cantonales. Dans le dernier livre du budget 2024, l'exécutif cantonal écrivait même concernant les augmentations de charges pour l'Etat jurassien « *La principale progression, soit 16 millions, s'explique par les domaines de la santé et des assurances sociales. Dans un contexte qui met la population sous pression, les participations financières de l'Etat aux charges de la santé ont été augmentées de 13 millions (hospitalisations extérieures, H-JU, financement des soins) et celles des assurances sociales de 3 millions (prestations complémentaires et réduction des primes d'assurance-maladie)* ».

L'engagement du Gouvernement jurassien pour l'acceptation de la loi d'approvisionnement en électricité également soumise le 9 juin prochain dénote une unanimité de notre exécutif sur ce projet de loi. Il est ainsi dommage que les blocages fédéraux partisans concernant les coûts de la santé empêchent le Gouvernement jurassien de s'engager ici pour un texte nécessaire. Absent sur la scène fédérale, le PCSI s'engage lui pour le OUI dans le paysage politique jurassien. En conclusion, le Centre Jura est convaincu que la seule façon de stopper l'augmentation des primes est de freiner l'augmentation des coûts de la santé. Cette initiative ne coûte rien. Au contraire, elle permet des économies pour les citoyennes et citoyens, le canton et les communes. Un OUI s'impose à l'initiative sur le Frein aux coûts de la santé le 9 juin prochain.

Personnes de contact :

Sandra Hauser, secrétaire générale du Centre Jura, 078 917 70 76

François Monin, président de groupe au Parlement jurassien, 079 559 78 66